

Stéphane Bern

À l'attention de M. Étienne WOLF
Maire de Brumath
4, rue Jacques Kablé
67170 BRUMATH

Paris, le 21 avril 2021

Monsieur le Maire,

J'ai pris connaissance de la sauvegarde de la maison alsacienne du XVIII^e siècle de Brumath et tenais à vous remercier pour cette sage décision qui défend le patrimoine alsacien et vous honore.

Je ne doute pas qu'elle sera appréciée des habitants et associations qui m'ont déjà fait part de leur soulagement et reconnaissance envers cette nouvelle décision.

Si la mission patrimoine que je mène peut aider au financement de sa restauration je serais ravi de transmettre le dossier pour étude à la Fondation du patrimoine pour la sélection de l'an prochain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Stéphane Bern
Mission Patrimoine



Copie au Président de l'ASMA, Monsieur Bernard DUHEM